

QUELLES SONT LES PRINCIPALES DÉFAILLANCES DE MARCHÉ ?

Défaillance du marché : Situation dans laquelle le marché n'est pas en mesure de remplir sa fonction d'allocation optimale des ressources.

Tragédie des biens communs : Situation dans laquelle l'absence de droits de propriété aboutit à une surexploitation des ressources naturelles, parfois jusqu'à leur disparition.

Aléa moral : Situation dans laquelle un agent économique n'a pas à payer pour les conséquences d'actes inadéquats ou risqués.

Passager clandestin : Agent économique qui veut profiter des avantages d'une action sans en supporter le coût.

Externalité : Action non comptabilisée d'une entreprise sur son environnement.

Externalité positive : Externalité qui profite à l'environnement de l'entreprise sans récompense.

Externalité négative : Externalité qui porte préjudice à l'environnement de l'entreprise sans compensation.

Bien commun : Bien accessible à tous mais dont la consommation par un agent exclut la consommation par les autres agents.

Bien collectif : Bien ou service qui peut être consommé collectivement

Consommation rivale : La consommation ou l'utilisation du bien par un agent empêche un autre agent de le consommer ou de l'utiliser

Consommation excluable : Consommation dont on peut limiter l'accès.

Asymétrie d'information : Situation d'échange dans laquelle un des agents dispose de plus d'informations que l'autre, qui ne peut pas avoir accès à une information complète et fiable.

Sélection adverse ou anti-sélection : Processus qui entraîne la sélection de mauvais produits sur le marché, suite à une situation d'asymétrie d'information.

Pouvoirs publics : Ensemble des administrations de l'Etat qui édictent ou font appliquer les lois.

Réglementation : Ensemble de normes formelles visant à encadrer les actions des agents économiques.